

FORMATION SDORMP FORM

2019-12 PHONOLOGIE ET LEXIQUE

FORMATION DE :
Françoise COQUET, Orthophoniste

Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

Le 22/02/2019 de 09:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

Le 23/02/2019 de 09:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

CONTACT(S) :
Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

Ce programme permet de valider un DPC en 2019, mais il est également possible de participer à la partie présentielle de la formation en modalité non DPC.

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :
Formation continue

Orientation(s) :

Orientation n° 1 : l'intervention orthophonique dans les troubles développementaux de l'enfant. :

Méthode(s) :

Pédagogique ou cognitive

En groupe

Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Définir les concepts de « phonologie », « lexique » / morphosyntaxe", "discours" dans le cadre de l'orthophonie
- Recenser et s'approprier des outils d'évaluation
- Savoir poser des questions cliniques
- Formaliser des pratiques rééducatives dans le cadre de la Pratique fondée sur des preuves (EBP)

Résumé :

Mise à jour des connaissances théoriques (définitions / modèles théoriques / points de repère de développement) pour chaque domaine du langage oral (phonologie / lexique).

FORMATION SDORMP FORM

Définition d'un parcours diagnostique orthophonique pour chaque domaine et recension des outils (méthodologie et analyse des données)

Elaboration d'un projet thérapeutique orthophonique pour chaque domaine (pose d'une question clinique / choix des méthodes et techniques de rééducation)

Pré requis :

- Les participants doivent être titulaires du CCO ou de tout titre admis en équivalence

Recommandations professionnelles sur lesquelles se base la formation :

Recommandations ANAES 2001 en Langage oral

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

- Exposés (apports théoriques)
- Ateliers collectifs (partage d'expérience)
- Mise en pratique à partir de vignettes cliniques (présentation de corpus)

Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation. Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction seront envoyés par mail en fin de formation et devront être complétés en ligne dans le délai imparti.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

2019-12 PHONOLOGIE ET LEXIQUE - le 22/02/2019, 1ère ½ journée de 09:00 à 12:30 :

Journée - Phonologie

9h - 9h30

En petits groupes de partage de connaissance et d'expertise : définition de la « phonologie »

9h 30 - 10h 30

Exposé : Cadre théorique (montages ppt) Modèles théoriques et Définitions Repères de développement

FORMATION SDORMP FORM

10h 30 - 10h 50

Pause

10h 50 - 12h 30

Présentation de cas (avec support audio)

Atelier collectif : évaluation de la phonologie (Recensement des outils d'évaluation

Parcours diagnostique orthophonique)

2019-12 PHONOLOGIE ET LEXIQUE - le 22/02/2019, 2nde ½ journée de 13:30 à 17:00 :

13h30 - 17h (pause au milieu d'après-midi)

Atelier collectif à partir de cas : pose de questions cliniques / élaboration d'un projet thérapeutique / choix de méthodes et techniques de rééducation

2019-12 PHONOLOGIE ET LEXIQUE - le 23/02/2019, 1ère ½ journée de 09:00 à 12:30 :

Journée - Lexique

9h - 9h30

En petits groupes de partage de connaissance et d'expertise : définition du « lexique »

9h 30 - 10h 30

Exposé : Cadre théorique (montages ppt)

Modèles théoriques et Définitions

Repères de développement

10h 30 - 10h 50

Pause

10h 50 - 12h 30

Présentation de cas (avec support audio)

Atelier collectif : évaluation du lexique (Recensement des outils d'évaluation - parcours diagnostique orthophonique)

2019-12 PHONOLOGIE ET LEXIQUE - le 23/02/2019, 2nde ½ journée de 13:30 à 17:00 :

13h30 - 17h (pause en milieu d'après-midi)

Atelier collectif : à partir de cas : pose de questions cliniques / élaboration d'un projet thérapeutique / choix de méthodes et techniques de rééducation

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMATION SDORMP FORM

Durée de la formation : 14 heures.

Coût de la formation : 360,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 420,00 euros TTC.

Participants : 30

Lieu(x) de la formation : Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Pour accéder rapidement à cette formation, entrez à la rubrique Référence programme ANDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2019.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2019.

Frais de participation :

Pour bénéficier de ce dispositif, le professionnel doit :

- Participer, dans les délais impartis, aux étapes évaluatives.
- Assister à la totalité de(s) étape(s) cognitives (présence attestée par la signature d'une feuille d'émargement à chaque demi-journée).

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.